

Communiqué de presse

**INCENDIES : UNE VIOLENCE INACCEPTABLE CONTRE LES  
HABITANTS D'UN BIDONVILLE A GRENOBLE**

A Paris, le 12 juin 2018

Samedi 9 juin, un groupe d'habitants du quartier Mistral se sont rendus sur un bidonville où vivaient plusieurs familles Roms. Faute de solution de logement alternative, ces familles en très grande précarité (dont beaucoup d'enfants) vivaient là depuis plusieurs mois.

**Les jeunes ont menacé les habitant.e.s de mettre le feu à leurs baraques, puis ont aspergé celles-ci d'essence. Face à ces menaces et à ces actes violents, les habitant.e.s du bidonville ont été contraint.e.s de fuir, abandonnant leurs abris et leurs affaires.**

Dans la nuit, les agresseurs sont revenus sur le terrain et ont incendié 5 baraques du bidonville avant l'intervention des pompiers, aux alentours de 3h30 du matin. Le lendemain soir, 8 autres cabanes ont été brûlées.

Si les causes précises de cet accès de violence sont encore inconnues, il est manifeste que le racisme anti-Roms, qui reste très présent en France, tend à favoriser de tels actes.

Le CNDH Romeurope rappelle que « *le fait de forcer un tiers à quitter le lieu qu'il habite sans avoir obtenu le concours de la force publique dans les conditions prévues [par la loi] à l'aide de manœuvres, menaces, voies de fait ou contraintes* » constitue un délit puni de trois ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, et que la motivation raciste à l'origine de ces faits constitue, en matière pénale, une circonstance aggravante.

**Il appartient désormais à la police et à la justice de faire toute la lumière sur cette affaire, et à l'Etat de prendre en charge les victimes.**

Au-delà de la poursuite des auteurs de ces actes, les pouvoirs publics devraient également s'engager dans une démarche visant à favoriser le vivre-ensemble, dans un quartier marqué par d'importantes difficultés sociales. A cet effet, la mise en œuvre d'une politique publique visant l'inclusion sociale de l'ensemble des habitant.e.s de ce quartier, en particulier par l'accès à un logement et à l'emploi, apparaît indispensable.

**Le CNDH Romeurope apporte son entier soutien aux victimes de cet acte inacceptable et condamne fermement toute violence commise à l'encontre des personnes en situation de grande précarité sur le territoire français, quelle que soit leur origine.**

**Contact presse :**

Manon Fillonneau, déléguée générale 06 68 43 15 15

Twitter : @CNDH\_Romeurope